

## Syndicat cgt des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

## de Seine-Maritime

10, av. Jean-Rondeaux 76100 Rouen

Tél.: 02 35 03 13 00 Fax: 02 35 03 16 45

Courriel: cgtfapt76@orange.fr



Syndicat des Industries du Livre, du Papier et de la Communication de Rouen, du Havre et de leur région

## Lettre ouverte à Madame la Préfète de Seine-Maritime

Madame,

Nos syndicats représentant respectivement les salariés de La Poste et ceux de la presse, vous alertent sur les manquements graves de La Poste en Seine-Maritime.

De réorganisation en réorganisation, la qualité de la distribution du courrier, à fortiori de la presse, se dégrade.

Le manque permanent de personnel, sa précarisation entrainant sa déqualification, fait que la distribution n'est plus assurée quotidiennement ou tardivement.

Par contrat avec l'État et l'Association des Maires de France, La Poste s'engageait à ce qu'il n'y ait pas plus d'une journée sans facteur en cas d'absence inopinée.

Hors ce qui devait être exceptionnel tend à devenir un standard, les directions intègrent dans la gestion des effectifs la rotation des tournées effectuées.

La presse quotidienne, de fait, ne l'est plus. Les nouvelles organisations dites en « méridienne » accentuent le passage tardif du facteur.

La Poste ne respecte pas les obligations pour lesquelles elle touche des subventions de l'Etat.

La presse écrite constitue dans notre pays un vecteur de la démocratie, y porter atteinte c'est attaquer nos libertés. Les ordonnances de 45 qui les garantissent ne peuvent être bafouées par une entreprise soucieuse que des seuls profits financiers.

Nous sollicitons votre intervention pour qu'au nom de l'Etat vous rappeliez à La Poste ses obligations.

Nous vous prions, Madame la Préfète, de recevoir nos salutations syndicales et d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Rouen, le 29 novembre 2018

Bruno VÉNUAT
Secrétaire général du syndicat

CGT FAPT 76

Steve BÉNETEAU
Secrétaire général du SILPAC CGT